

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 6 (1979)
Heft: 2

Artikel: Le canton de Glaris
Autor: Thürer, Georg / SSE
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-908027>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

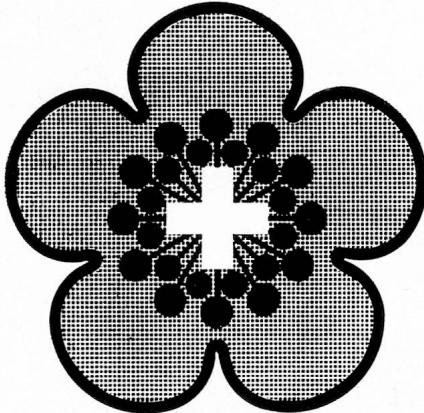
Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sommaire

| | |
|--|----|
| Le canton de Glaris | 2 |
| AVS/AI | 7 |
| Communications officielles: | |
| - Le nouveau billet de 20 francs | 9 |
| - Les Suisses de l'étranger et l'assurance-chômage en Suisse | 10 |
| - Timbres Europa Cept 1979 | 10 |
| - Exonération des redevances pour les envois de cadeaux | 11 |
| - Appel aux bourgeois de la commune de Rougemont | 11 |
| - Elections au Conseil national | 11 |
| - Timbres Pro Patria 1979 | 11 |
| Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger: | |
| - Congrès des Suisses de l'étranger: Inscription | 17 |
| Centre d'épistémologie génétique | 18 |
| Insignes des Suisses de l'étranger | 19 |
| Rochat de tous pays, participez à cet anniversaire | 19 |
| Reka | 20 |
| Action nationalité | 21 |
| Le tir en Suisse, une tradition millénaire | 22 |
| Coin du livre | 23 |

Le Don de la Fête nationale



1^{er} août 1979

Cette année la collecte du Don de la Fête nationale est en faveur de «La femme au service du peuple».

Réservez un accueil positif à cette magnifique broderie réalisée presque exclusivement par des handicapés.

Le canton de Glaris

Biographie. L'auteur, Georg Thürer né en 1908 à Tamins aux Grisons, a grandi en territoire glaronnais. Dans un travail de dissertation, il a présenté «la Culture de l'ancien Glaris». De 1940 jusqu'en 1978, il fut professeur ordinaire de langue allemande et de littérature ainsi que d'histoire suisse auprès du gymnase de St-Gall. Son œuvre la plus marquante est «St. Galler Geschichte» (l'histoire de St-Gall 1953-1972). Par ailleurs la plaquette de son 70^e anniversaire appelée «Erker» contient des discours et nouvelles culturelles de la Suisse de l'est présentant un éventail de ses œuvres poétiques, historiques et d'instruction civique. Ce travail fut récompensé par le prix de la culture de la ville de St-Gall en 1966 et par celui du canton de Glaris en 1978.

La nature à la base d'un Etat

Il existe parmi les cantons suisses certains dont les frontières correspondent au relief d'une carte de géographie. Nous pensons en particulier au gigantesque «peigne» que représente le Valais; à Uri, le canton formé d'une seule vallée et à la halle rocheuse du pays de Glaris. Le chroniqueur zurichois, Johannes Stumpf décrit cette frontière de sécurité de manière très réaliste en déclarant: «Le pays de Glaris est engoncé au sein d'effroyables montagnes qui en 3 points constituent un barrage presque infranchissable, assurant la sécurité du territoire». En direction du nord s'ouvriraient une brèche qui fut comblée par un mur à l'époque médiévale. L'agriculture est cloisonnée et se trouve dans des endroits si abrupts que chaque goutte d'eau qui tombe sur le sol glaronnais est absorbée immédiatement dans le fond de la vallée par le lit de la Linth. Les points de passage à l'est et au sud correspondent au niveau de cette rivière, alors qu'à l'ouest on ne peut atteindre le canton d'Uri que par le col du Clausen et celui de Schwyz par le Pragel.

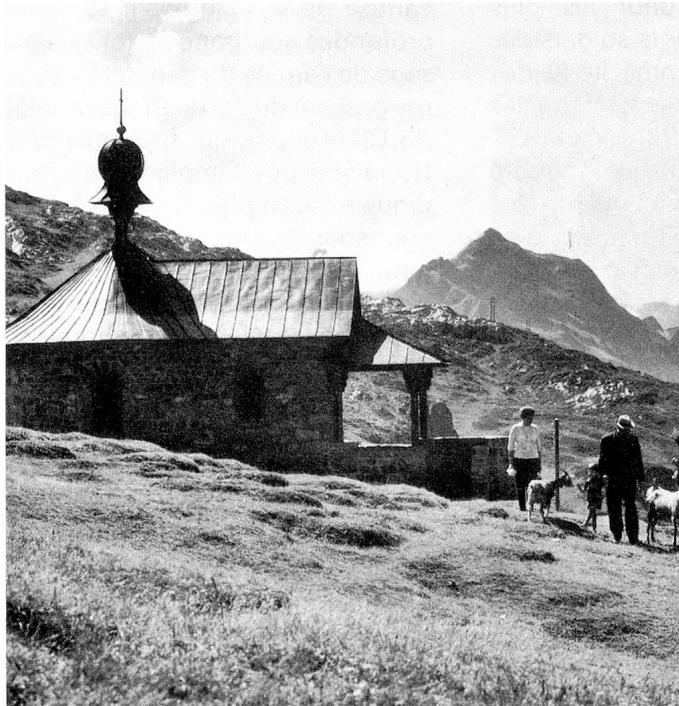
La majorité des montagnes glaronnaises, constituées de roche calcaire ont pour nom Tödi, Glärnisch, Wiggis et Schilt. A l'est,

nous rencontrons la roche rouge caractéristique du Sernftal et au nord des éléments schisteux agglomérés. La vallée s'élève tout en douceur depuis le lac de «Walensee» jusqu'au chef-lieu, sans que l'on s'en rende compte, et continue sur cette lancée jusqu'au village de Linthal qui est le plus reculé de la vallée centrale, atteignant 682 m au-dessus de la mer; si bien que le Tödi (3620 m) qui s'élance juste derrière a une allure imposante et menaçante. Un mur de 3000 m duquel se détachent des rochers, créant la terreur tout en apportant à la vallée une physionomie majestueuse.

Les villages sont alignés sur le cours de la Linth comme des perles à un fil. Il n'existe que 2 vallées latérales qui ont une population fort clairsemée: La «Sernf», petite vallée à l'est et le «Klöntal» à l'ouest, ainsi que 2 agglomérations bâties sur des terrasses qui sont des lieux de cure et de sport, «Braunwald» au sud, et «Kerenzerberg» au nord.

Le peuple et sa langue

Démographiquement, la population du pays de Glaris est restreinte. Une estimation de 1977 a permis de recenser 35 700 habitants. Avec son voisin, le canton d'Uri, il est l'avant dernier en importance territoriale des états confédérés, si bien qu'ils ont plus de représentants à Berne au Conseil des Etats (2) qu'au Conseil national, (chacun 1). La proportion des étrangers est avec ses 16% relativement forte, ce qui prouve également qu'une partie importante de la population est active dans l'industrie. Depuis plus de mille ans, l'allemand est la langue prédominante du pays. Auparavant, en Linth supérieure on parlait le rétho-romanche que l'on retrouve dans bon nombre de lieux. La



Le col du Klausen reliant les cantons d'Uri et de Glaris



«Landsgemeinde» à Glaris, chef-lieu cantonal, le premier dimanche de mai.

dénomination Glaris (Claronia) est d'essence latine, signifiant une clairière au sein d'une forêt très sombre. La population primitive parlant le rétho-romanche n'a pas été décimée lors des invasions du dernier quart du premier millénaire après Jésus-Christ, mais furent tout simplement germanisées. En effet, on ne découvre qu'une personne blanche aux yeux bleus pour 12 habitants à chevelure sombre et aux yeux de couleur foncée.

C'est dans la langue, par contre, que les immigrés-envahisseurs alémanes, dont les premiers arrivèrent au 7^e siècle, sont facilement décelables. Leur patois montagnard chantant appartient aux plus anciens que l'on connaisse en Suisse. Il contient et est resté fidèle à des formes d'allemand moyen. Ainsi s'exprime le glaronnais: «Der nüü Bun staht fry» et non pas comme ses compatriotes des préalpes et du plateau: «De neu Bau staht frei» (la nouvelle construction est utilisable). Par ailleurs, le patois est également la langue de l'état glaronnais, les

interventions au Conseil exécutif et dans les discours de la «Landsgemeinde» ont lieu en cette langue. Il est toujours agréable de lire des poésies, surtout de les entendre.

Sa longue histoire

Le pays de Glaris ne peut pas se référer à une histoire antique très riche et mettre en évidence des trouvailles d'objets importants de l'époque romaine. Néanmoins, sur les contreforts de la partie ouest du «Walensee», se dressaient 3 tours de garde et de défense qui surveillaient le passage allant du lac de Zurich et conduisant aux cols des ligues grisonnes au début de l'implantation romaine, après leurs combats victorieux face aux Rhètes. L'on trouvait par ailleurs à l'embouchure du lac, un temple gallo-romain dédié à Mercure. Des fouilles récentes ont permis de découvrir que la chrétienté avait déjà fait son apparition au 6^e siècle dans le canton de Glaris, les restes d'une chapelle ayant été mis à jour. Il n'a pas été possible à

l'heure actuelle de définir si Saint Fridolin dont l'image orne les armoires et le drapeau de Glaris fut l'apôtre de la vallée de la Linth. Les parchemins existants sont contradictoires et les témoignages transmis de bouche à oreille n'apportent pas non plus des assurances historiques indéniables. Il passe néanmoins pour être le fondateur du couvent de Säckingen, propriétaire d'une grande partie du territoire glaronnais dont l'un des premiers administrateurs portait le nom de Meier. Le puissant roi Rodolphe de Habsbourg acquit cette charge à côté de ses pouvoirs sur le pays de Glaris qui était devenu comté impérial. Un danger se concrétisa par le cumul de fonctions, soit que l'ensemble des hommes libres tombent entre les mains de la Maison des Habsbourgs.

Cette préoccupation encouragea les glaronnais à se rapprocher des habitants de la Suisse primitive qui cherchaient à se libérer de l'entreprise des Habsbourgs. En juin 1352, Glaris conclut une alliance perpétuelle avec les 3 régions



SWITZERLAND

St-Fridolin, patron de Glaris, tel qu'il figure sur la bannière portée par les glaronnais.

«Landsgemeinde» qui fut ouverte par le rappel du principe de l'alliance qu'ils avaient signée quelques années auparavant, préconisant la démocratie: «Ce qui est conclu avec les Confédérés et ce que la majorité décide, est accepté comme vrai et doit le rester. La partie minoritaire doit se plier à la majorité».

Cet engagement communautaire contre le principe d'une hégémonie externe faisait encourir la mort à qui ne le respectait point, chacun devant s'engager à vivre libre ou à perdre la vie dans la lutte qui se préparait. Lors de la bataille de Nafels, l'armée populaire glaronnaise repoussa hors de son territoire les armées autrichiennes au moins dix fois supérieures en nombre. Ce baptême du sang du 9 avril 1388 fit de l'état libre glaronnais l'un des plus solides de la Confédération. Au cours de la première guerre de Zurich, les glaronnais se bâtirent au côté des fondatrices de la Confédération, ainsi qu'avec Zurich. Les effets pratiques de cette décision ne se firent guère attendre; en l'an 1387, les glaronnais tinrent leur première Schwyzois et participèrent aux guerres de Bourgogne et de

Souabe, passant pour les plus courageux et virulents soldats des «Frères alliés», comme ils le démontrèrent également sur les champs de bataille du Milanais. Durant la réformation, bon nombre de Glaronnais suivirent l'enseignement évangélique qui leur était proposé, ce qui était fort compréhensible car le Maître Ulrich Zwingli avait été prédicateur à Glaris de 1506 à 1516 avant de devenir, dès 1519, réformateur à Zurich, ville avec laquelle les Glaronnais étaient très liés spirituellement et surtout économiquement. Si le catholicisme demeura la croyance principale de Glaris, c'est avant tout grâce à un meneur d'homme, le Landammann et chroniqueur avant la lettre, Gilg Tschudi. La tension et le fossé entre les deux religions prit tant d'ampleur que l'on assista dès 1683 à la mise en place d'une administration religieuse autonome qui ne fut rattachée à l'Etat qu'en 1836. Lors de la répartition des charges étatiques (magistratures et baillages) il y eut de nombreux cas de vénalité au détriment des sujets. A côté des possessions confédérales, le pays de Glaris possédait en propre une partie du duché de Werdenberg, et, avec le canton d'Uri, il avait main mise sur Uznach, Gaster et Gams. Lors de l'invasion française, les Glaronnais et les habitants de la Suisse primitive ne réussirent point à retenir le déferlement venu de l'ouest. Cela eut pour conséquence l'effondrement en 1798 des efforts de quelque 500 ans pour l'obtention d'une autonomie complète, sans seigneur ni maître. La nouvelle situation fut un choc psychologique très dur, d'autant plus qu'il fallut se rendre à l'évidence que dans l'état unitaire de la république helvétique, il n'y avait plus de place pour la «Landsgemeinde», les cantons étant devenus des circonscriptions administratives. La ville de Glaris devint le siège administratif du nouveau

canton de la «Linth». Il subit de profondes souffrances, tel le passage de l'armée du général Souvarov passant du col du Pragel à celui du Clausen, ce qui fit entrevoir à Napoléon que l'implantation juridique mise en place en Helvétie ne correspondait point à un système naturel et il rétablit les anciennes régions dans une partie de leurs prérogatives. Un vent nouveau d'intérêts se mit à souffler en faveur d'une collaboration confédérale dont l'asséchement des marais de la Linth fut le résultat tangible. Le canal construit d'après les plans du Zurichois Hans Konrad Escher permit de rendre cultivable la région séparant les lacs de Zurich et de «Walensee». Lorsqu'en 1874, la révision totale de la Constitution fédérale fut entreprise, l'historien, spécialiste en droit, Johann Jakob Blumer fut le premier président du tribunal fédéral qui devenait permanent. Parmi les ressortissants de Glaris, on trouve 3 Conseillers fédéraux: Joachim Heer, Markus Feldmann (Berne) et le professeur Hans-Peter Tschudi (Bâle).

Base de l'Etat: La Landsgemeinde
«La Landsgemeinde est l'assemblée de tous résidents d'un territoire ayant droit à participer à des votations et élections. Elle est l'autorité suprême du canton». Elle tient ses assises chaque premier

Chemins pédestres au-dessus de Schwanden dans le canton de Glaris.



beau dimanche du mois de mai, en plein air, sous la forme ancestrale du «Ring» (cercle) dans le chef-lieu Glaris. Ceint de l'épée cantonale, elle est dirigée par le Landammann qui est le président du gouvernement assisé des 6 autres membres. Depuis quelques années, les femmes ont également la possibilité de participer aux décisions. La séance ne dure, en général, pas plus de 3 heures, car peu de citoyens s'expriment verbalement touchant les affaires cantonales. A noter que chaque objet qui est présenté au verdict populaire a déjà fait l'objet de discussions détaillées au sein du parlement cantonal, le «Landrat» où 4 partis sont en présence.

Si aujourd'hui, seulement 2% des citoyens helvétiques vivent dans un canton connaissant le principe de la démocratie directe, on ne doit pas perdre de vue que la «Landsgemeinde» est l'image vivante de la volonté populaire et que l'ensemble des institutions helvétiques sont basées sur ce principe. Grâce à elle, on a obtenu l'assurance que la parole et la décision du peuple souverain l'emportent toujours.

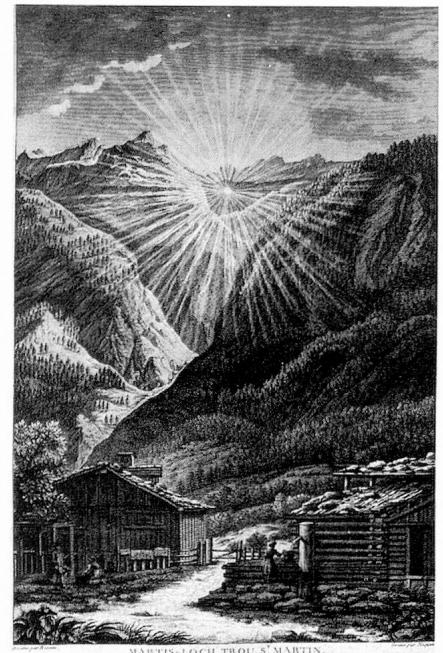
Vie économique

Le pays de Glaris est situé dans les Alpes. 28% de ses 684 km² sont composés de névés, rochers, moraines, éboulis et de rivières. Si l'on soustrait des 72% restant, les pâturages de montagnes en pente et les alpages utilisables de juin à septembre seulement, il ne reste qu'une surface congrue comme région habitable dans le bas de la vallée de la Linth. Autrefois, l'ensemble de la population appartenait au secteur dit primaire, soit agricole.

Du 15^e au 19^e siècle, l'excédent des fils qui représentaient un nombre fort important, s'engagèrent au service des armées étrangères. Très peu nombreux rentrèrent au pays fortune faite. Néanmoins, le colonel Caspar Freuler



De la station d'Elm au col du Panix, le long du lac «Häxen»



MAUTIS-LOCH-TROU S. MARTIN.
S'ouvre naturel dans un Rocher pour le Vieux relais en Mai et en Septembre les Cloches des Village d'Elm aux Cantons des Glaris.

Village d'Elm dans le canton de Glaris
(Photos ONST)

put se construire un rutilant palais à Näfels. Pendant plusieurs siècles, l'émigration ne put être endiguée, car la patrie n'offrait des débouchés qu'en quantité fort restreinte.

Ce n'est qu'avec l'apparition de l'industrie que la situation évolua; les premiers artisans se spécialisèrent dans le travail du bois et devinrent très vite renommés par la fabrication de tables taillées dans du chêne de la contrée et recouvertes de plateaux d'ardoise. Connues bien au-delà des frontières helvétiques, elles furent transportées par voie d'eau de Ziegelbrücke jusqu'aux ports de mer allemands et hollandais. L'industrie du filage à domicile prit une expansion rapide; introduite clandestinement par le pasteur zurichois, Andreas Heidegger en 1714. Alors que les femmes et les filles travaillaient le coton à leur métier, des commerçants, d'après le système du dépôt, leur apportaient la matière brute à domicile et prenaient par la même occasion, le fil de coton travaillé à la main par les fileuses.

Le commerce encourage l'industrie et bientôt le travail manuel à domicile s'estompe pour faire place au travail mécanisé mis en évidence par la première révolution industrielle venue d'Angleterre. Malheureusement, cela conduit à une crise économique qui obligea un grand nombre de chômeurs à s'expatrier. C'est ainsi que fut créée en 1845, l'agglomération de New Glarus aux Etats-Unis d'Amérique dans le Wisconsin.

Le développement de l'industrie textile glaronnaise est lié à l'implantation en 1740 de l'impression de tissus aux couleurs vives, qui n'occupait pas moins de 6250 personnes en 1864, utilisant 4200 métiers. C'est lors de cette apogée industrielle et grâce à l'engagement du médecin Fridolin Schuler que la Landsgemeinde introduisit la première loi sur le travail du continent européen. La nouveauté: la semaine de travail de 72 heures est introduite ... L'éthique du travail et l'engagement des entreprises firent de la Linth la plus riche vallée industrielle des Alpes, toujours à l'avant-garde pour la

fabrication de nouveautés, comme par exemple les appareils électriques lancés par la Maison «Therma», le développement de l'éternit ainsi que de machines et divers produits en matière synthétique. L'énergie, tirée au début de la force hydraulique: «Ihr Redli an der Linth» (chacun avait sa roue entraînée par la «Linth»), fut ensuite empruntée au charbon par l'introduction de la machine à vapeur avant que le pays soit en mesure de produire lui-même sa propre énergie électrique et d'avoir recours au pétrole.

Un regard sur la culture

Bien que le Glaronnais soit «gwerbig und gwirbig» (travail, travail) il n'a pas délaissé les arts et crée de beaux objets qui doivent passer à la postérité. De très belles églises agrémentées de tours dotées de toit à 2 pans (en forme de morceaux de fromage) surplombent quelques villages propres tels Betschwanden, Elm et Obstalden. L'architecte appenzellois, connu dans le monde entier, Johann Ulrich Grubenmann, érigea les églises de Mülehorn, Mollis, Mitlödi et Schwanden. L'église catholique de Näfels est une construction de l'époque baroque ancien, tout comme l'église évangélique de Netstal qui présente de nombreux éléments de la même période. Le centre de la ville de Glaris fut complètement détruit lors d'un incendie en 1861 et par là un nombre de documents inestimables de l'histoire suisse. Il fut reconstruit à partir des fondations et des caves subsistantes par l'architecte Bernhard Simon qui en fit une vaste place entièrement entourée d'habitations. Des maisons patriarcales peuvent être admirées, rivalisant avec le palais Freuler à Näfels, dans les bourgs de Bilten, Mollis et à Elm. Elles dépassent de loin, par leurs pignons élancés les toits à 2 pans des fermes qui furent d'abord recouvertes de bardaques maintenus par de lourdes pierres

avant d'être recouvertes de plaques d'ardoise. Le «Brüggli» (porche clos des maisons) assure une protection d'entrée efficace contre le vent.

Si l'on dressait un tableau de l'ensemble des œuvres des artistes connus loin au-delà des frontières, on trouverait un nombre imposant de noms auxquels se joindraient ceux de compositeurs. La chanson la plus connue de Glaris a été composée par Thomas Legler avant la bataille de la Berésina dont elle porte actuellement le nom, bien qu'elle provienne de la vieille germanie comme le font découvrir les termes utilisés et l'idéologie qui s'y cache.

La vie culturelle de la ville de Glaris est essentiellement contenue dans des chants, dans l'art musical qui est beaucoup plus riche que celle que l'on peut attendre d'une localité de quelque 6000 âmes. C'est d'ailleurs dans cette ville que se trouve depuis 1977 le nouveau gymnase cantonal de grande prestance, qui offre la possibilité d'enseignement la plus haute du canton. La maison des arts, la collection de trésors naturels ainsi que le musée du pays de Glaris présentés au Palais Freuler à Näfels, où l'économie alpestre et l'impression en couleur sur tissu ont leurs salles particulières, n'ont pas leur pareil avec les collections du même type. La poésie, principalement écrite dans le patois très particulier de la région est difficilement accessible au profane, mais renferme un charme prenant. En outre, on compte toute une série de scientifiques provenant de Glaris qui exercent une activité auprès des hautes écoles suisses, ainsi qu'un nombre de politiciens fort écoutés au plus haut niveau fédéral. En cette perspective d'humanisme démocratique, il est bon de rappeler que les armoiries du canton de Glaris présentent Saint Fridolin, porteur du livre sacré.

*Georg Thürer
traduction SSE*



Der Tages-Anzeiger lässt Sie auch im Ausland nicht allein.

Tages-Anzeiger

FERNAUSGABE

*Ich möchte die Tages-Anzeiger-Ferenausgabe jetzt abonnieren
für 3, 6, 12 Monate.
(Die ersten zwei Nummern sind gratis.)*

*Meine Adresse:
Name:*

Strasse:

Nähere Bezeichnung:

PLZ, Ort:

Land:

9005

*Bitte ausschneiden und einsenden an:
Tages-Anzeiger, Vertrieb,
Postfach, CH-8021 Zürich*

Abonnementspreise der Tages-Anzeiger-Wochenausgabe für das Ausland in sFr.

| | Gew. Postzustellung | 3 Mt. | 6 Mt. | 12 Mt. |
|--|---------------------|-------|-------|---------------------|
| Europa | | | | |
| Bundesrepublik, Italien, Österreich | 14.— | 27.— | 53.— | |
| Belgien, Frankreich, Luxemburg, Niederlande | 16.— | 31.— | 60.— | |
| | | | | Luftpost-Zustellung |
| | | 3 Mt. | 6 Mt. | 12 Mt. |
| Europa | | | | |
| Übrige europäische Länder sowie ganze UdSSR, Island, Grönland und Türkei | 17.50 | 34.— | 67.— | |

| | |
|--|-----------------------------------|
| Afrika | |
| Nordafrika: Algerien, Libyen, Marokko, Tunesien, Übrige Länder in Afrika | 17.50 34.— 67.— 20.— 39.— 77.— |

| | |
|---|----------------|
| Amerika | |
| USA, Kanada und Zentral- amerika, Antillen, Costa Rica, Dominikanische Republik, El Salvador, Guatemala, Haiti, Honduras, Jamaïca, Cuba, Mexiko, Nicaragua, Panama | 20.— 39.— 77.— |

Südamerika 22.50 44.— 87.—

| | |
|--|-----------------------------------|
| Asien | |
| Naher Osten: Libanon, Jordanien, Israël, Syrien Aden, Jemen, Irak, Iran, Kuwait, Saudi-Arabien, Afghanistan, Bhutan, Indien, Nepal, Pakistan, Sri Lanka | 17.50 34.— 67.— 20.— 39.— 77.— |

Ferner Osten 22.50 44.— 87.—

| | |
|----------------------|-----------------|
| Australien | |
| Neuseeland, Ozeanien | 31.— 60.— 119.— |